



Procès-Verbal de l'AGO du VBC le Vendredi 16 Juin 2023

Le club compte 260 membres, dont 144 sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint. Nicole LECARPENTIER, présidente du Venois Bridge Club déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 17h15.

- **Approbation du compte-rendu de l'AGO du 29 juin 2022.**

Il est approuvé à l'unanimité.

- **Rapport moral de l'exercice 2022/2023 lu par Nicole LECARPENTIER:**

« Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie de votre présence ce soir pour notre Assemblée Générale Annuelle, et particulièrement M. Francis SAILLARD, le président du Comité de Bridge de Basse-Normandie.

En premier lieu, ayons une pensée pour les personnes décédées : Luc ALLAIN, Hélène ANCELIN, Evelyne FATÔME, André JANIN, Jean LAMOTTE, ainsi que pour les proches de nos membres disparus cette année.

L'effectif du club est stable depuis l'année dernière, mais n'a pas atteint celui d'avant l'épidémie. Nous comptabilisons 207 licenciés, dont 1 junior, 15 licenciés bienvenus (surtout les élèves) et 39 sympathisants.

L'ensemble des tournois de régularité totalise 2 221 tables soit, en moyenne 9 les mardis, 14 les mercredis et 20 les vendredis. C'est une moyenne sur l'année y compris juillet et août où la fréquentation est plus faible.

Vous avez été nombreux à participer aux compétitions et certains d'entre vous ont particulièrement brillé, mais je laisserai Elisabeth ROUSSEAU vous faire le rapport sportif. Cette année il y a des modifications dans les indices, j'ai demandé à Etienne CHOQUETTE de nous donner quelques explications, et je l'en remercie.

Notre école de bridge fonctionne bien. Il y a plusieurs niveaux et un tournoi spécial les lundis pour les élèves.

Sollicité par le Comité, nous avons accueilli une quarantaine de compétitions fédérales, dont sept finales de ligue. Cela nécessite l'engagement de tous.

Étant donné le nombre de compétitions, surtout les week-ends, nous n'avons pas pu organiser « nos samedis de Venois ». Il faut y penser pour l'année prochaine. Nous avons fêté Noël par un tournoi et un pot qui je pense a été apprécié.

Nous espérons vous retrouver nombreux le jeudi 29 juin pour une fête de fin d'année :

le matin, une marche suivie d'un déjeuner pris en commun (chacun apportant quelque chose),

puis un tournoi gratuit suivi de l'apéritif.

Nous essayons d'améliorer notre club : installation d'un groom, achat de chaises, construction du local à vélos. Il y aura sans doute d'autres améliorations à faire. Petit à petit l'oiseau fait son nid !!

Rien ne serait pas possible sans l'engagement de nos adhérents et des membres du conseil d'administration.

C'est l'occasion de remercier ceux qui par leurs actions contribuent au bon fonctionnement du club : on va se croire aux Oscars !!!

A commencer par nos arbitres : merci à Élisabeth, Étienne, Jean-Paul, Laurence et Robert sans qui rien ne pourrait se faire. Merci également à Bernard et Vincent qui nous dépannent parfois.

Merci aux professeurs, Étienne, Hélène et Robert qui font vivre l'école de bridge avec le dynamisme qu'on leur connaît.

Merci à Michel HOSTEING pour la comptabilité et à Alain FOUQUET, le contrôleur des comptes.

Merci à tous ceux qui ont contribué au confort du club :

(jardinage, pose du film sur les vitres, décoration de Noël, pose des écrans).

Un merci particulier à Pierre LAJOYE et son équipe, entre autre Jean-Yves GRANDIN, pour la construction de l'abri à vélos.

Merci aux adhérents qui sont venus tenir le bar pendant les compétitions, j'espère vous retrouver la saison prochaine avec l'aide de nouveaux volontaires. C'est une expérience enrichissante.

Un petit point sur les « **Jokers** »

Cela a été mis en place il y a de nombreuses années, et dans l'ensemble, cela fonctionne bien, et permet à des joueurs isolés (parfois de passage) de jouer.

Si des personnes ne désirent pas être sur la liste de la saison prochaine, qu'ils se fassent connaître. En juillet et août, il n'y aura pas de joker ; nous reprendrons à la mi-septembre. Je demanderai à un membre du conseil d'administration d'envoyer un message mensuel pour rappeler à chacun sa permanence.

Merci à tous ceux qui accepteront de consacrer un après-midi aux personnes seules.

Je vous remercie pour votre écoute.

Nicole LECARPENTIER, votre présidente. »

Le rapport moral pour la saison 2022/2023 est approuvé à l'unanimité.

- **Rapport financier et rapport du contrôleur aux comptes :**

Hélène KUCAL nous présente les comptes dont nous avons reçu par internet les diverses pièces comptables. A la demande de Nicole, Hélène a établi un nouveau tableau, plus lisible par tout le monde, appelé Venoix Bridge Club Synthèse 2022/2023 qu'elle nous distribue, et nous commente.

Les comptes font ressortir un résultat positif de 11217€. La situation est saine

Le rapport de monsieur Alain Fouquet vérificateur aux comptes est lu et joint en annexe.

- **Le compte d'exploitation** de l'association pour l'exercice 2022/2023 faisant ressortir un résultat positif de 11217€ est approuvé à l'unanimité.
- **Le résultat positif** de l'exercice 2022/2023, d'un montant de 11217€ est affecté au fonds de réserve statutaire. Résolution approuvée à l'unanimité.

- **Quitus est donné à Mme Nicole LECARPENTIER, présidente et à Mme Hélène KUCAL, trésorière,** pour leur gestion de l'association pendant l'exercice 2022/2023. Résolution adoptée à l'unanimité.
- **Monsieur Alain Fouquet** est renouvelé comme contrôleur des comptes pour l'association pour l'exercice 2022/2023 à l'unanimité.
- Nicole donne la parole à **Francis SAILLARD** qui fait une courte intervention. Il se félicite du déménagement du Comité dans nos nouveaux locaux, ce qui a permis de recevoir beaucoup plus de compétitions.

Il en profite pour demander de l'aide aux joueurs présents pour le montage du barnum qui se fera jeudi prochain 22 juin, et le démontage, le lundi 26 juin. Quelques volontaires se proposent et il les remercie.

- **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Les membres sortants sont Michel GAMAIN, Jean-Paul ROUGHOL, Elisabeth ROUSSEAU et Anne RYON. Michel GAMAIN ne se représente pas, les autres se représentent.

Les nouvelles candidatures sont Christine BOULENT, Marie-Dominique DELGERY et Dominique LANGEARD.

Chacun et chacune se présente et donne ses objectifs, puis nous procédons au vote à bulletins secrets. Des papiers avec les noms vous ont été distribués à cet effet.

- **Rapport sportif par Elisabeth Rousseau:**

« Bonjour à tous,

Cette année le règlement a changé en promotion, puisque les compétitions sont localisées dans le département pour éviter de longs déplacements.

Trois Challenges ont été mis en place (automne, hiver et printemps) en paires et par quatre, avec finales de Comité et finales Nationales où toutes les donnes sont jouées en simultanément dans toute la France.

Pour le *Challenge d'Automne*, Anne BOURLARD et Hélène SCIPION ont fini 128èmes sur près de 1800. 14 paires ont participé à la finale.

Pour le *Challenge d'Hiver*, Jean-Marie AGNES et Philippe GAY ont fini 43èmes sur près de 1600. 11 paires ont participé à la finale.

Pour le *Challenge de printemps*, Mmes CARCUAC et MARTINET ont fini 73èmes sur près de 1200. 8 paires ont participé à la finale.

En Espérance par 2 la paire Sylvie de JACQUELOT, Claire GIVORD est 145ème en finale nationale. 48 paires sont allées en finale de ligue, et 3 à Paris.

En Espérance par 4, 20 quadrettes sont allées en finale de ligue et 2 à Paris.

En finale nationale Mixte par 4 Honneur l'équipe VERDON est 21^{ème}

En finale nationale Open par 4 Excellence l'équipe MICHEL est 15^{ème}.

Quelques autres résultats sont cités, notamment l'équipe LEVET qui s'est distinguée au Trophée de France. 14 équipes participeront à la finale de la Coupe des Clubs.

Les équipes d'Interclubs sont organisées par divisions. les équipes doivent comporter 6 joueurs obligatoirement et sont présentées par le club. C'est le club qui paye les inscriptions.

En D1 deux équipes restent dans cette division (GRANROQUES et CHOQUETTE).

En D2, il y avait 4 équipes : 1 perd sa place et descend en D3, et 3 sont maintenues.

En D3, il y avait 3 équipes : 2 se maintiennent et une descend.

En D4, il y avait 4 équipes : 2 équipes se maintiennent et 2 équipes se sont malheureusement scratchées et font perdre 2 places en D4 au club, ce qui est regrettable car les dates sont connues très longtemps à l'avance. Par contre en D5, 6 équipes étaient inscrites et se sont présentées. Cinq sont allées en finale, mais on ne sait pas encore qui va monter dans la division supérieure.

Un grand bravo à tous les premiers comme les derniers pour avoir participé à toutes ces compétitions et représenté le Venois Bridge Club.»

- **Election d'un nouveau membre pour la chambre des litiges** pour remplacer Nicole LECARPENTIER en situation d'incompatibilité. Chantal GRANDIN propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité. Son mandat, en remplacement de son prédécesseur s'achèvera le 18 novembre 2025.
- **Intervention d'Etienne CHOQUETTE** pour nous donner quelques explications sur la réglementation des compétitions et la nouvelle façon d'envisager les classements.

De nouvelles appellations sont créées pour les catégories des joueurs : Espérance, Challenge, Performance et Expert.

Maintenant, ce sera l'indice de compétition qui sera pris en compte pour participer aux différentes compétitions.

Etienne se tient à notre disposition pour répondre aux questions.

- **Faut-il maintenir le site web du club :**

Certains membres n'étaient pas au courant qu'il existait, à notre grande surprise, d'autres trouvent son accès compliqué ou peu intéressant.

Après en avoir débattu, il a été décidé à l'unanimité moins une voix de le maintenir encore une année à titre d'essai. Joseph GRANROQUES qui a pris le relai de Michel GAMAIN va continuer à s'en occuper avec l'aide de ceux qui le voudront bien.

- **Résultats du vote pour renouveler le tiers sortant du Conseil d'Administration :**

Il y a eu 144 votants.

Christine BOULENT :	72 voix
Marie-Dominique DELGERY :	24 voix
Dominique LANGEARD :	113 voix
Jean-Paul ROUGHOL :	133 voix
Elisabeth ROUSSEAU :	133 voix
Annie RYON :	80 voix

Dominique LANGEARD, Jean-Paul ROUGHOL, Elisabeth ROUSSEAU et Anne RYON sont élues.

La séance est levée à 19h.

Nicole LECARPENTIER, présidente.